

VILLE D'ORNANS



VILLE PLEINE D'ENVIES



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS

HOTEL DE VILLE
BP 45 -25290 ORNANS
Tél : 03.81.62.40.30
Fax : 03.81.57.17.87

VILLE D'ORNANS

ARRETE N°114/POL/2020

**ARRETE DE POLICE REGLEMENTANT LA CIRCULATION DES VEHICULES
RUE DES VERGERS A ORNANS (25),
PENDANT LES TRAVAUX DE L'HOPITAL ST LOUIS**

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ORNANS

Vu le Code de la Route et notamment ses articles R.411, R.412, R.417.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-2 à L.2512-4.

Vu les arrêtés interministériels du 22 octobre 1963 et du 24 novembre 1967 relatifs à la signalisation routière.

Vu le Code Pénal et notamment son article R.610-5.

Vu la délégation de signature de Franck COLLINET, Adjoint au Maire chargé de la sécurité, reçu par arrêté n° 2020/6//SG du 26/05/2020.

Vu la demande de la société LAUBE

Considérant l'ampleur des travaux

Considérant qu'en raison de ces travaux, et vu l'étroitesse de la rue, il convient de sécuriser au maximum en réglementant la circulation des véhicules

ARRÊTE

Article 1 : CIRCULATION

La circulation de tous les véhicules est interdite rue des Vergers à ORNANS, dans la partie située entre l'avenue Wilson et le n° 14 de la rue, le 28/10/2020 de 08H00 à 18H00..

La signalisation réglementaire, la protection du chantier et leurs mises en place sont à la charge de l'entreprise.

Article 2 : EXECUTION

Toute contravention au présent arrêté sera constatée par procès-verbal, par les personnels de Police et de Gendarmerie, par les agents assermentés de l'Administration et des Collectivités Locales et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de BESANCON dans un délai de 2 mois, à compter de la dernière mesure de publicité.

Ampliation du présent arrêté sera communiquée :

- aux autorités de police (gendarmerie, police municipale)
- à la société LAUBE (M. DEMEUSY)

Fait à ORNANS, le 22 octobre 2020
La Maire Isabelle GUILLAME
Par délégation Franck COLLINET
Adjoint au Maire chargé de la sécurité

